



LA REPRÉSENTATIVITÉ AU NIVEAU DE LA BRANCHE ET AU NIVEAU NATIONAL INTERPROFESSIONNEL

2020

ÉDITEUR
CFE-CGC
59 rue du Rocher - 75008 Paris

RÉDACTION
Aurélie Céa,
Barbara Reginato
et Myriam Saafir

CONCEPTION
Service communication CFE-CGC
Valérie Bouret

RELECTURE
Service communication CFE-CGC

CRÉDIT PHOTOS
Adobe stock

IMPRIMEUR
ITF Imprimeurs
Z.A. Le Sablon - 72230 Mulsanne
Labellisé Imprim'vert. Certifié PEFC et FS

Septembre 2020

ISBN : 978-2-916375-87-8

www.cfecgc.org



LA REPRÉSENTATIVITÉ AU NIVEAU DE LA BRANCHE ET AU NIVEAU NATIONAL INTERPROFESSIONNEL



SOMMAIRE

PARTIE LIMINAIRE : POURQUOI ÊTRE REPRÉSENTATIF ?

Chapitre 1 : être représentatif pour contribuer au dialogue social	8
Chapitre 2 : être représentatif pour siéger dans les organismes paritaires et tripartites.....	10
Chapitre 3 : être représentatif pour gérer les institutions paritaires	12

PARTIE 1 : UNE REPRÉSENTATIVITÉ DE BRANCHE ET NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE À PROUVER...

Chapitre 1 : l'audience, clé de voûte de la représentativité des deux niveaux.....	16
Chapitre 2 : un socle commun de critères aux deux niveaux	31
Chapitre 3 : un critère spécifique selon le niveau	37
Chapitre 4 : le processus de reconnaissance de la représentativité.....	40

PARTIE 2 : LE RÔLE PHARE DES FÉDÉRATIONS ET SYNDICATS NON FÉDÉRÉS DANS LA REPRÉSENTATIVITÉ

Mission n° 1 : connaître et savoir utiliser les outils confédéraux de suivi des élections professionnelles au sein des entreprises et les faire vivre auprès des syndicats.....	48
Mission n° 2 : être vigilant sur le suivi des PV permettant la mesure de l'audience.....	52
Mission n° 3 : se mettre en ordre de marche pour prouver, pour chaque IDCC, les sept critères de représentativité (hors audience).....	54
Mission n° 4 : travailler en synergie avec les services de la confédération	55
Mission n° 5 : suivre la publication des Arrêtés de représentativité (AR) et des Arrêtés de fusion des conventions collectives	56

PARTIE 3 UNE REPRÉSENTATIVITÉ AU CŒUR DE LA VIE DES BRANCHES

Chapitre 1 : la représentativité de branche au cœur des fluctuations de champ de la négociation collective.....	60
Chapitre 2 : la représentativité de branche au cœur des enjeux de regroupement des conventions collectives	68
Chapitre 3 : la représentativité syndicale ou patronale de branche aux enjeux différents	73



ÉDITO

GILLES LÉCUELLE

Secrétaire national en charge du Dialogue social,
de la Représentativité et de la Restructuration
des branches

Le développement et la représentativité sont désormais des priorités incontournables pour notre organisation. Il suffit pour s'en convaincre, de reprendre le programme de l'équipe confédérale exprimé lors du dernier congrès de Deauville.

Le développement, donc notre capacité à augmenter notre nombre d'adhérents, de candidats et donc de possibilités de mettre un bulletin CFE-CGC pour les salariés est un fait stratégique. L'obtention d'un niveau d'audience est nécessaire pour développer notre représentativité, être invité à la table des négociations, quel que soit le niveau : entreprise, branche, national interprofessionnel. Chaque voix conditionne notre survie, notre présence, mais également la force du message que nous portons.

La représentativité est donc désormais l'affaire de tous au service de tous. Ce guide est un outil au service des fédérations et des représentants de branche pour optimiser nos actions au service de notre développement. Pour en faciliter la distribution, il est conçu en version numérique téléchargeable et imprimable.

La branche est devenue ces dernières années un lieu particulier de négociation. De nombreux Accords nationaux interprofessionnels (ANI) ont confié à la branche le soin d'une déclinaison

obligatoire sur leur champ conventionnel. Un agenda social imposé ! Le législateur, et plus particulièrement par le biais des ordonnances Macron, a bouleversé totalement les règles de hiérarchie des normes entre branche et entreprises. La branche reste néanmoins un haut lieu de négociation, ses accords pouvant rester impératifs sur certains sujets (bloc 1) ou devenir supplétifs (bloc 3). Dans ce dernier cas, leur importance est néanmoins vitale car ils servent dès lors de référence à la négociation en entreprise.

Être présents à la table des négociations, donc être représentatifs au niveau de la branche, est donc une priorité pour poursuivre la défense des intérêts du personnel d'encadrement, des techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres.

Avec un gain de 85 000 voix (+17 %) lors du dernier cycle électoral, la CFE-CGC a été l'organisation qui a le plus progressé. C'est le fruit du travail exceptionnel réalisé par tous mais surtout par vous, militants, qui portez chaque jour les valeurs de la CFE-CGC au plus près du terrain. Poursuivons tous ensemble cette fabuleuse progression qui augmente notre capacité à rendre possible la société que nous voulons pour demain.

Avec tous mes remerciements pour votre participation active.

Pour toutes demandes concernant la représentativité,
une adresse mail confédérale dédiée a été créée :
representativite@cfecgc.fr



PARTIE LIMINAIRE

POURQUOI ÊTRE REPRÉSENTATIF ?

La représentativité syndicale est la capacité, pour une organisation syndicale de salariés, de parler au nom de ces derniers dont elle entend défendre et promouvoir les intérêts.

Elle confère aux organisations syndicales le pouvoir d'exercer un certain nombre de prérogatives exclusives telles que le droit de négocier et de conclure des accords collectifs.

Les règles d'appréciation de la représentativité syndicale se sont focalisées sur les syndicats de salariés, mais émergent aujourd'hui des règles voisines destinées à déterminer la représentativité patronale. Représentativité qui leur offre également des prérogatives exclusives.

Sommaire

Chapitre 1 : être représentatif pour contribuer au dialogue social

Chapitre 2 : être représentatif pour siéger dans les organismes paritaires

Chapitre 3 : être représentatif pour gérer les institutions paritaires

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE CE DOCUMENT SUR L'INTRANET DE LA CFE-CGC

UN INTRANET... RÉSERVÉ AUX ADHÉRENTS !

SE CONNECTER À L'INTRANET

Nom d'utilisateur

Mot de passe

SE CONNECTER

Mot de passe oublié ?

Saisissez votre identifiant ou votre adresse mail

RÉINITIALISER

INTRANET.CFECGC.ORG

Chaque adhérent peut accéder à l'intranet en entrant son identifiant et mot de passe.

Vous ne les avez pas encore ? Rien de plus simple. Connectez-vous à Monprofil <http://monprofil.cfecgc.org/inscription> et ils vous seront envoyés automatiquement.

Une question ? Envoyez un e-mail à : monprofil@cfecgc.fr.